



## **Boucles d'El Pannetrie Revival – 23 avril 2023**

### **Balade Touristique **OU** d'Orientation pour véhicules anciens**

(les voitures modernes sont les bienvenues)

### **33<sup>e</sup> édition**

## **Règlement général**

### **1. Description de la balade.**

1.1. « **Boucles d'El Pannetrie** » : balade touristique **ou** d'Orientation qui propose 2 types de parcours différents selon les catégories, sans notion de vitesse ni de moyenne horaire imposée et accessible à tous.

- **Type 1 de parcours** : **Pure Balade Touristique pour la catégorie « Baladeurs »** :
  - Départ libre après le petit déjeuner et pas de timing à respecter, juste le conseil de se présenter aux endroits communs dans une fourchette horaire raisonnable ;
  - Road-Book simple rédigé selon le système boule-flèche (schémas fléchés) métrés et orientés, sans aucune astuce et avec de nombreuses indications complémentaires ;
  - Parcours (+/- 2 x 95 km) privilégiant les routes pittoresques et touristiques permettant de (re-)découvrir de beaux paysages et d'emprunter de jolies vallées toujours sur des routes en bon état ;
  - Pas de contrôle de passage à relever ni de classement.
- **Type 2 de parcours** : **Balade d'orientation avec 2 catégories** :
  - Catégorie « **Découverte** » : pour une véritable balade de base en orientation, les instructions seront fournies sous forme de fléchés (métrés ou non, orientés ou non) – indications de direction à suivre – notes littéraires ;
  - Catégorie « **Initiés** » : pour les équipages un peu plus aguerris ; fléchés métrés ou non, orientés ou droits, notes littéraires, notes franches (mention « NF » dans le road-book), notes binaires (sur de petits tronçons), cartes tracées couleurs très simples et sans astuce ;
    - « **Bonus** » : pour les amateurs et de façon totalement facultative, de petits tronçons supplémentaires seront proposés hors classement ; ils seront définis par des systèmes un « peu plus compliqués » (ex catégorie « Experts ») tels que cartes à tracer, muettes, fléchés allemands (arêtes de poisson), routes fantômes (murs belges), « RDA » (rester dans l'axe) et éventuellement l'un ou l'autre système additionnel : le tout clairement détaillé dans le briefing écrit ;
  - Pour les 2 catégories :
    - Contrôles de passage habituels : entrées / sorties d'agglomération – triangles renversés – panneaux « STOP » - CP virtuels (dans les cartes) – CP « cachets » - CP « organisation » (panneaux).
    - 2 TRK (tronçons kilométriques) à mesurer
    - CPH régulateurs : pas d'heure d'arrivée au CPH imposée, mais une heure théorique de départ pour le tronçon suivant.

1.2. Les voitures anciennes comme modernes sont admises au départ. Pour le calcul des résultats, un coefficient d'ancienneté sera appliqué à toutes les pénalités : *(année de construction de la voiture - 1900) / 1000*.

1.3. Tous les véhicules participants aux « Boucles d'El Pannetrie Revival » doivent obligatoirement être en ordre d'immatriculation, d'assurance et de contrôle technique selon les différentes lois communautaires et fédérales belges. Selon ses moyens, l'organisateur veillera au respect de ces différentes règles et refusera la candidature des participants ne remplissant pas l'un de ces critères.

1.4. Par leur inscription, les participants déchargent les organisateurs de toutes responsabilités et s'engagent à respecter scrupuleusement les éventuelles règles sanitaires en vigueur au moment de la balade.

## **2. Classements pour le type 2 de parcours « Orientation »**

- 2.1. Principes : pour les 2 catégories « Orientation », les classements séparés seront établis sur base des contrôles de passage et des kilomètres à relever dans deux tronçons du parcours (un le matin et un l'après-midi).
- 2.2. Particularités : l'équipage totalisant le moins de pénalités sera déclaré vainqueur. En cas d'ex-æquo, l'avantage sera donné aux véhicules les plus anciens.
- 2.3. Un petit classement distinctif et séparé sera établi pour les participants de la catégorie « Initiés » qui auront choisi de parcourir les tronçons « Bonus » supplémentaires et rentré les feuilles de CP spécifiques.

### **2.4. Pénalités : (pour les contrôles de passage à relever, voir le « Règlement Technique »)**

- CP manquant, en trop ou erroné 100 Pts
- CP cachet manquant, en trop ou erroné 150 Pts
- Sortie d'agglomération non barrée 50 pts (= ½ CP)
- !!! pour ces 3 types de CP, si la somme des pénalités dépasse 1000 pts par section, il sera appliqué, pour cette section, une pénalité forfaitaire de 1.000 pts
- Case vierge entre 2 CP 100 Pts
- Rature sur feuille de route 100 Pts
- CPH manquant ou en trop 150 Pts
- Par 10 m d'écart dans un TRK (tronçon kilométrique) 1 Pt (max de 100 Pts)
- Conduite dangereuse constatée par un membre de l'organisation ou non respect des règles sanitaires en cours exclusion

## **3. Lieux de départ et d'arrivée.**

Restaurant « La Bonne Fourchette », rue du Château d'eau 2 à 4530 Villers-le-Bouillet.

## **4. Timing avant l'épreuve.**

- Novembre 2022 : Parution du règlement et Ouverture des inscriptions.
- Le 17 avril 2023 : Clôture des inscriptions et des paiements (paiement = inscription validée) pour les inscriptions avec repas (formule 2).
- Le 20 avril 2023 : Clôture des inscriptions sans repas (formule 1) et envoi par mail de la liste des engagés / heures de convocation / informations complémentaires.  
Les inscriptions pourront être clôturées avant les dates reprises ci-dessus si le nombre (120) maximum des voitures admises au départ est atteint.

## **5. Timing de l'épreuve**

- 07 h 30' : Ouverture du secrétariat et accueil des participants. Vérifications administratives.  
Petit déjeuner (au choix : croissants ou fricassée).
- 08 h 45' : (si nécessaire) briefing et informations de dernière minute.
- 09 h 00' : Départ de la première voiture pour la première partie ; départ libre pour les « Baladeurs ».
- 12 h 30' : Arrivée des premières voitures pour l'arrêt de midi et sandwich fraîcheur garni.
- 13 h 30' : Départ de la première voiture pour la deuxième partie ; départ libre pour les « Baladeurs ».
- 17 h 15' : Arrivée finale des premières voitures à Villers-le-Bouillet.
- A partir de 18h00' : Début du repas de clôture.
- 19 h 00' : Officialisation des résultats et remise des prix et trophées.

## **6. Droits d'engagements.**

Deux formules d'engagement sont proposées :

- Formule 1 : 85 € donnant droit par équipage de 2 personnes (+15€ par personne supplémentaire dans la voiture)
  - le Road Book de l'épreuve
  - les plaques de l'évènement
  - 2 petits-déjeuners
  - 2 sandwichs garnis à midi
  - les trophées et prix spéciaux
- Formule 2 : 120 € donnant droit par équipage de 2 personnes (+ 20€ par personne supplémentaire au repas du soir)
  - Idem formule 1
  - + 2 repas le soir**

- Réservé aux membres A.R.M. : les membres de l'**Auto Rétro Mosan** peuvent déduire un bon de 5 € qu'ils remettront lors des vérifications administratives le jour de la balade.

**Les droits d'engagement sont à verser sur le compte BE52 0017 1493 1809 au nom de A.M.C VILLERS avec la mention « Équipage XXX / YYY » avant le 20 avril 2023** ; l'attribution des numéros sera réalisée à la discrétion des organisateurs qui tiendront compte, entre autres, de la date de réception des paiements.

## 7. Secrétariat de l'épreuve

Francis Guilmain  
Thier du Moulin 7/A  
4530 Villers-le-Bouillet  
[francis.guilmain@gmail.com](mailto:francis.guilmain@gmail.com) - 0475/79.00.12

## 8. Inscriptions

Les bulletins de participation peuvent être complétés directement en ligne sur le site [www.bouclesdelpannetrie.com](http://www.bouclesdelpannetrie.com) ; ils sont également disponibles en format .pdf sur ce site et peuvent être envoyés soit par mail soit par courrier au secrétariat de l'épreuve.

## 9. Toutes les infos sur le site [www.bouclesdelpannetrie.com](http://www.bouclesdelpannetrie.com)



**La Bonne Fourchette**

@labonnefourchette1 · Restaurant belge

0495/19.17.14

Rue du Château d'Eau n°2  
Villers le Bouillet

**HOUSSA & FILS**  
**PRODUITS PETROLIERS**

**WARNANT-DREYE**

**019/566.129**

**g.houssa@scarlet.be**

**www.houssa-combustibles.be**